



10

*Mgr. A. Deschamps,
Archevêché, Montréal.*

La VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES
NATIONAUX

Aidez les Syndicats Catholiques

Exigez l'étiquette syndicale

Demandez notre main d'oeuvre
pour construction et
réparation

Encouragez nos annonceurs

Aidez nos propriétaires de taxis
TAXI MODERNE
CH. 1171

SOMMAIRE

Les Assurances Sociales obligatoires ..	1
A travers la Vie Syndicale	5
Bulletin du Bureau Confédéral	9
Assurance Invalidité, Vieillesse, Décès	11
La Conférence Interprovinciale	13
Evolution de l'industrie de la chaussure dans la Province de Québec	15
Requête de la Montreal Light, Heat & Power	19
Les ouvriers et la loi	20

British Consols

Grands Concours de Hockey à Double Portée

\$395.00

125 PRIX EN ARGENT
PAR SEMAINE

1er Prix \$130 - 2e Prix \$25

3 Prix de \$10 - 15 Prix de \$5

30 Prix de \$2 - 75 Prix de \$1

\$2,000.00

128 PRIX EN ARGENT
POUR LA SAISON

1er PRIX \$1,000

2e Prix \$250 - 3e Prix \$100

5 Prix de \$10 - 120 Prix de \$5

UNE ADDITION CONSIDERABLE AUX MILLIERS DE DOLLARS DEJA DISTRIBUES EN PRIX LORS DE NOS PRECEDENTS CONCOURS HEBDOMADAIRES DE HOCKEY.

L'Offre des Prix Doubles dans les Concours Hebdomadaires est Maintenu

FAITES D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Un Seul Devant

de paquet de Cigarettes ou de
Tabac à Cigarettes British Consols

PORTANT PARTIE
DU TIMBRE
D'ACCISE

**Requis avec la formule
double de participation**

Vous pouvez vous procurer des formules de participation contenant toutes les règles du Concours et la cédule des parties de la N. H. L. chez votre marchand. Faites-en provision.

SCORES DE LA SEMAINE

CONCOURS DE HOCKEY BRITISH CONSOLS

Mon estimation des points comptés par les équipes de la National Hockey League, au cours de la semaine se terminant samedi le

est:

BOSTON	
CANADIENS	
TORONTO	
CHICAGO	
RANGERS	
MAROONS	
DETROIT	
AMERICANS	
OTTAWA	
TOTAL	

A ETRE IN-
DIQUE.

NOM

ADRESSE

SCORES DE LA SAISON

CONCOURS DE HOCKEY BRITISH CONSOLS

(Nul après le 14 mars 1933)

Mon estimation des points comptés au cours de la saison 1932-1933 est: Total des points comptés par chaque équipe, cette saison, à date du 7 janvier 1933.

BOSTON	50
CANADIENS	33
TORONTO	42
CHICAGO	34
RANGERS	57
MAROONS	47
DETROIT	57
AMERICANS	33
OTTAWA	29

TOTAL

A ETRE
REPLI

NOM

ADRESSE

AVIS

Ces formules doivent être séparées et le nom et adresse du concurrent indiqués sur chaque partie

AVIS

Adressez Casier Postale 336, "Concours de Hockey British Consols", Montréal.

LA VIE SYNDICALE

Organe des Syndicats Catholiques Nationaux

Rédaction et administration : 1231, rue De Montigny Est, Montréal. — Téléphone : FRontenac 2165

Vol. XI

MONTREAL, JANVIER 1933

No 12

Les Assurances Sociales obligatoires

ORIGINE — DÉVELOPPEMENT — EXTENSION

Dans ses derniers rapports le Commission des Assurances Sociales a endossé le principe d'obligation pour toutes les assurances sociales, sinon son application immédiate pour la maladie et l'invalidité.

Nous l'en félicitons de recommander au gouvernement d'agréer d'emblée ce principe d'application quasi universelle de nos jours.

Vu l'importance de ce principe social nouveau, surtout chez nous, nous avons cru intéressant de retracer l'origine de l'obligation d'assurance, d'en montrer les développements en même temps que l'extension prise à date par les assurances sociales obligatoires. Nous puiserons nos renseignements dans l'*Année Sociale*, 1931 et le *Livre gris* sur l'Assurance invalidité-vieillesse-décès du Bureau International du Travail.

La pension aux vieillards est la première forme d'assurance obligatoire qui fut adoptée. L'Allemagne en eut le mérite dès 1889. Suivent de loin ensuite, également pour la vieillesse, l'Autriche en 1906; la France, en 1910; l'Angleterre et quelques autres petits pays, en 1911, lesquels, à la vieillesse, ajoutent le risque invalidité. Le progrès de ces assurances, interrompu par la période de guerre, ne reprend qu'en 1920 dans les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie. Quatre ans plus tard leur exemple est suivi par la Belgique, la Bulgarie et le Chili. En 1925 l'Angleterre étend l'obligation d'assurance à la maladie. Et c'est la France, en 1930, qui vote sa "loi générale des assurances sociale", puis la Belgique qui refond en 1931 toute sa législation à ce sujet.

Nous ne disons rien ici des nombreux régimes d'assurance libre subsidiés maintenus, en outre, dans plusieurs pays plus haut cités et autres, couvrant divers autres risques sociaux, notamment le chômage.

La première Conférence internationale du travail tenue à Washington en 1919 fut le point de départ de nombreuses mesures nationales, à travers le monde, touchant surtout l'assurance ou l'assistance-chômage.

L'Organisation internationale du travail, organisme de la Société des nations, est l'instrument qui a le plus fait pour populariser dans le monde le principe d'obligation en assurances sociales. Son but qui est de chercher à établir des "niveaux minima" de protection internationale pour les travailleurs l'a amenée à prendre à sa "Conférence" de 1925 une attitude capitale en fait d'assurances sociales ou la première fois on en prit une conception synthétique".

CONCEPTION SYNTHÉTIQUE DES ASSURANCES SOCIALES

Ayant déjà disposé, sous forme de recommandations ou conventions, de l'Assurance-chômage et de l'assurance-maladie pour les agriculteurs, et préconisant, cette année là, de la même façon, les assurances pour accidents et maladies professionnelles, puis décidant, sur le champ, d'étudier ultérieurement l'assurance invalidité-vieillesse-décès, la Conférence Internationale du Travail fut frappée, disons-nous, en 1925, de l'étendue et de la fréquence des risques sociaux auxquels sont exposés à notre époque les travailleurs dans leur faiblesse économique.

Et c'est là qu'elle comprit, par un voeu unanime de tous les délégués gouvernementaux, patronaux et ouvriers, que toutes les assurances sociales devraient être instituées partout comme un corollaire nécessaire ou régime du salariat.

COROLLAIRE DU SALARIAT

Cette conviction unanime fut le résultat de cinq constatations de première importance qui frappèrent tous les délégués, parce que confirmées par l'expérience internationale, surtout de nos jours.

Première constatation: l'insécurité de la condition du salarié est nuisible au bien-être général. Comment? En ce sens que le salarié qui de vient la victime des surprises de son sort (maladie, accident, invalidité, chômage, etc.) qui n'est pas secouru à temps par un système social efficace (l'assurance) tombe

Tél.: AMherst 1942

LA CIE D'EAU DE JAVELLE LAVO Ltée

J. I. LUSSIER, prop.



En insistant de votre épiciier qu'on vous donne l'eau de javelle LAVO, vous aurez une marque absolument garantie par les manufacturiers.

Rien de comparable pour nettoyer les ustensiles de cuisine et comme désinfectant général. Garanti ne pas contenir d'acide, ni caustique, ni lessive.



4413, rue MARQUETTE, MONTRÉAL

LES VÊTEMENTS

Semi-ready

POUR vos CHAPEAUX
vos VÊTEMENTS et
vos CRAVATES, encouragez des marchands qui vous sont sympathiques.

Savoy

349, RUE SAINTE-CATHERINE EST

MICHEL CHOUINARD Ltée

ENTREPRENEURS



FERBLANTIERS, COUVREURS.

3935-3937, rue Adam. Tél.: CLairval 3124
(Coin Orléans)

Tél. CHerrier 2600

Succ.: 7623 St-Hubert
CALumet 8868

E. BLOUIN

Manufacturiers de fourrures

Des membres des Syndicats Catholiques Nationaux
Prix spéciaux aux membres.

2353 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

Tél. AMherst 7080

EUGÈNE HARDY ENCADREUR

Spécialisté : Vente de motifs tissus soie

4371 AVENUE PAPINEAU, - MONTRÉAL

EUGÈNE HARDY SERRURIER

Fabricant de Clef Maîtresse pour maison appartement. — Clef et serrure d'auto de toute marque.

4371 AVENUE PAPINEAU, - MONTRÉAL

Tél. AMherst 6815 et 0075

A. LAPIERRE

BOUCHER

Là ou l'hygiène, la qualité et la pesée sont scrupuleusement observées.

Votre satisfaction est mon succès — Attention spéciale aux commandes par téléphone

1850 et 1330 MT-ROYAL EST, MONTRÉAL

Dr LÉON PROVOST Dr A. A. LEFEBVRE

Des Hôpitaux de Paris

De midi à 3 hrs p.m.
De 6 à 9 hrs p.m.

De 7 à 9 hrs p. m.

CLINIQUE PRIVÉE

Spécialités:
Rhumatismes,
Examen aux Rayons X,
Tr. Ultra-Violet, et Infra-Rouge.

Maladies:
Des voies Urinaires,
Intimes de l'homme et de
la femme,
Peau, Syphilis.

2403, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
Tél. CHerrier 4176

ANTONIO GARNEAU

de l'étude

Bertrand, Guerin, Goudrault & Garneau

Avocats et Procureurs

276 OUEST, RUE ST-JACQUES MONTRÉAL

ERNEST BERTRAND. C.R.,
Substitut Senior du Procureur Général.

C.-E. GUERIN, C.R., M. GOUDRAULT, C.R.,
ANTONIO GARNEAU, H. N. GARCEAU,
MARCEL PIGEON

Tél. CRescent 6310.

Escompte de \$1.00 sur achat de lunette à toute
personne apportant cette annonce.



SPÉCIALISTE
L. C. DUBUC
POUR VOS YEUX.

Dipômé de Québec et Ontario. — Votre
Opticien pour Quartier Nord.

6684 RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL
(Près St-Zotique)

Tél.: CRescent 9119

Heure de Bureau:
9 A. M. à 9 P. M.

*Dentiste des Syndicats Catholiques et Nationaux
pour le Nord de la ville.*

Dr J. A. A. CHEVRIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

Spécialité : Anesthésie au gaz - Rayons X.

6414 CHÂTEAUBRIAND - MONTRÉAL
(Coin Beaubien - Au-dessus de la Banque Canadienne Nationale)

HOPITAL ST-ROCH INC.

Docteur J.-F. ROCHELEAU, des Hôpitaux de
Paris et Londres.

Spécialiste des maladies de la peau, voies urinaires et
syphilis. Venez subir un examen sérieux et faire ana-
lyser votre sang. Une maladie traitée dès le début
sauve du temps et de l'argent.

Consultations: de 9 a.m. à 9 p.m.

Tél. LANcaster 2424

1094, ST-LAURENT entre Dorchester et Lagauchetière
Entrée privée: 1103, RUE CLARKE

Tél.: CHerrier 4400

Dr EUGÈNE LAPOINTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

Au service des membres des Syndicats Catholiques
et Nationaux.

1559 PAPINEAU, MONTRÉAL

Tél. FRontenac 7426

Heures de bureau:
Le matin : 9 h. à 11 h.
L'après-midi: 1 h. à 3 h.
Le soir: . . . 7 h. à 9 h.

Docteur ROMÉO COTÉ

Médecin-Chirurgien

Accouchements. Traitements généraux à l'électricité.

Spécialité: Maladies des enfants.

Installation des plus modernes.

2228, MT-ROYAL EST, MONTRÉAL
(Près Messier)

Tél. CALumet 2045

10 hrs a.m. à 9 hrs p.m.

4 Médecins attachés à la Clinique

CLINIQUE du DOCTEUR TESSIER

Opérations des Amygdales

Rayons X, Rayons Ultra-Violet, Rayons Infra-Rouges,
Diathermie, Courant galvanique, Chirurgie générale, Médecine
générale, Traitement de la dyspepsie, Traitement de l'eczéma,
Enlèvement des hémorroïdes, Traitement de la Tuberculose.

1817. BOULEVARD ROSEMONT, MONTRÉAL
(près Papineau)

A travers la Vie Syndicale

M. Henri Chartrand, élu président des Plâtriers.

L'Association des Plâtriers de Montréal a tenu, le 4 janvier, son assemblée d'élection. Furent élus: M. Georges Turcotte, président honoraire; M. Henri Chartrand, président; M. Albert Hogue, 1er vice-président; M. E. Lamoureux, 2ème vice-président; M. Gérard Turcotte, secrétaire-trésorier; M. Nap. Sigouin, secrétaire-archiviste; M. H. Parant, sergent d'armes.

L'Association forma son Comité Exécutif comme suit: J. Gagné, président; Arthur Décarie, secrétaire-archiviste; E. Lamoureux, J.-B. Sigouin, Z. Jobin, Georges Turcotte et H. Parent.

M. W. J. Deslauriers, agent d'affaires de l'Association, présida l'élection.

M. J. Lévesque, élu président du Syndicat des Poseurs de Lattes-Métalliques.

Le Syndicat des Poseurs de Lattes-Métalliques a tenu dernièrement son assemblée d'élection. Suit la liste des membres élus aux charges d'officiers: Président: J. Lévesque; Vice-président, M. R. Morin; Secrétaire-archiviste et financier, Lucien Gervais; Sergent d'armes, A. Larose et Vérificateurs, Raoul Morin et Adrien Larose.

M. A. Tremblay, élu président du Syndicat des Ferblantiers-Couvreurs.

Le Syndicat Catholique des Ferblantiers-Couvreurs qui avait cessé d'opérer depuis quelques mois a procédé à sa réorganisation. Les ferblantiers-couvreurs se sont rendus nombreux à l'assemblée. M. l'Aumônier-général des Syndicats et M. J.-B. Bélisle, agent d'affaires, portèrent la parole et exposèrent la nécessité de l'organisation.

Il fut résolu de reconstituer le syndicat et l'on procéda immédiatement à l'élection des officiers qui donna le résultat suivant: M. A. Tremblay, président; M. M. Desnoyers, vice-président; M. Lucien Corcy, secrétaire-archiviste et M. L. Servant, secrétaire financier et trésorier.

Reconnaissance.

Les syndicats catholiques n'ont pas voulu que leurs chômeurs passent un triste jour de l'an. Ils ont fait appel à la charité de ceux des leurs que la crise a moins affectés. On a organisé une souscription qui a rapporté suffisamment pour faire la joie de plus de 250 familles pauvres.

Le sans travail n'avait qu'à se présenter au bureau du secrétariat. Il expliquait son cas; on prenait son nom et son adresse et on lui promettait une surprise pour le jour de l'an.

La surprise consistait en un panier de provisions: une dinde, pour les familles nombreuses, un poulet, pour les petites familles, un rôti, du chocolat, des bonbons pour les enfants et un gâteau.

On peut imaginer le bonheur apporté dans ces familles où l'on s'attendait à passer un jour de l'an aussi terne qu'un jour ordinaire de l'année. On n'a pas attendu pour remercier les syndicats de leur générosité. Depuis lundi matin, des lettres affluent au secrétariat, disant la joie et la reconnaissance des familles secourues.

"Je tiens à vous remercier de votre magnifique cadeau, dit un père de famille sans travail. Ce fut pour toute la famille une joie de constater que la table du jour de l'an serait garnie cette année grâce aux syndicats catholiques. Tous les miens se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année, remplie de prospérité et de bonheur". (signé M. M.)

Syndicat de l'Auto-voiture:

A sa dernière assemblée le Syndicat de l'Auto-voiture a procédé à l'élection de ses officiers. Furent élus: H. T. Lachapelle, président; J. Bourget, vice-président; A. Dumas, 2ème vice-président; S. Cantin, secrétaire-archiviste; G. Viau, secrétaire-financier; U. Langlois, trésorier; C. Piché, commissaire-ordonnateur; Jules Vaikerwoode, maître de cérémonie et A. Blais, sentinelle.

Syndicat des Pressiers de travaux de ville:

Le Syndicat des Pressiers de Travaux de Ville a été élu aux charges d'officiers pour 1933: M. A. Morneau, président; M. L. P. Birtz, vice-président; M. P. E. Lacas, secrétaire-archiviste; M. A. Saulnier, secrétaire-financier, M. P. Arcand, trésorier et M. L. Léveillé. MM. P. E. Lacas et P. Arcand agissaient comme scrutateurs et M. L. Girard comme président d'élection. L'assemblée a adressé ses sympathies à la famille de Lucien Sanregret, membre du Syndicat, décédé récemment.

Le Petit Jésus visite nos enfants.

Dimanche, le 8 janvier, avait lieu à l'école Salaberry la fête des enfants des syndiqués catholiques.

Dès deux heures une foule nombreuse d'enfants, accompagnés de leurs parents avait envahi la grande

DÉPARTEMENT du SECRÉTAIRE de la PROVINCE de QUÉBEC
L'Hon. ATHANASE DAVID, Secrétaire général

Enseignement technique



ÉCOLES TECHNIQUES

Montréal - Québec - Hull

COURS TECHNIQUE :

Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles. (Trois années d'études.)

COURS DES MÉTIERS :

Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études.)

COURS D'APPRENTISSAGE :

Cours de temps partiel organisés en collaboration avec l'industrie. (Cours d'imprimerie à l'Ecole Technique de Montréal.)

COURS SPÉCIAUX :

Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres.)

COURS DU SOIR :

Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.

COURS D'ARTS ET MÉTIERS

Section des Métiers

COURS DU SOIR :

Montréal, Port-Alfred, Chicoutimi, La Tuque, Beauceville, Lévis, Lauzon, Saint-Romuald, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Shawinigan Falls.

Ces cours s'adressent tout particulièrement aux ouvriers, et couvrent plusieurs sujets tels que: Dessin industriel, Mathématiques de l'ouvrier, Electricité, Lecture de plans. Travail du bois, etc., etc.

AUGUSTE FRIGON,
Directeur Général de l'Enseignement Technique
1430, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL

"La Racicotine"

En usage depuis plus de cinquante ans.

Pour le Foie et tous les maux d'estomac, éclaircit le teint en purifiant le sang.

GAGNEZ UN VOYAGE À NEW-YORK

en écoutant nos Concerts tous les Mercredis soir de 10 hrs à 10.30 hrs au poste C.K.A.C.

ANT. RACICOT Limitée

4656 Ave PAPINEAU, MONTRÉAL
Tél. AMherst 5419

PAR LES NÔTRES... ET POUR LES NÔTRES...

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres. La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et St-Christophe.

Téléphone : PLateau 5151.

salle de l'école. On remarquait dans l'assistance les principaux officiers de nos syndicats. Ils faisaient plaisir de voir ainsi fraterniser les membres de la grande famille syndicale catholique: ouvrier de la construction, employés d'usines, cordonniers, employés de tramways, de magasins, de l'imprimerie, fonctionnaires municipaux, employés des postes.

L'Harmonie Syndicale, l'orgueil de notre mouvement, était à son grand complet. Elle ouvrit la fête par un morceau plein d'entrain et de gaieté.

M. Osias Filion, président du Secrétariat, souhaita la bienvenue à tous.

Aidé de la généreuse coopération du Conseil Central et des Syndicats, le Secrétariat des Syndicats Catholiques, dit-il, est heureux d'avoir fait oublier les tristesses de la crise en faisant distribuer des paniers bien garnis aux familles de nos chômeurs à l'occasion du Jour de l'An.

Nous n'avons pas oublié les enfants, non plus, continue-t-il. Aujourd'hui nous leur distribuerons des friandises. Nous n'avons pas invité le Bonhomme Noël. C'est le Bon Petit Jésus, qui viendra dans quelques instants et parlera à nos chers petits.

Comme un bon père de famille, M. Filion rappela aux enfants les principaux devoirs de leur âge, les exhorta à profiter le plus possible du temps de l'école pour s'instruire.

En terminant, l'orateur nous parla de l'ardent désir du Pape de voir tous les peuples venir au Christ. Il fit un saisissant tableau de la grandeur de la vocation des missionnaires.

Ce fut alors le tour des enfants de monter sur la scène et d'intéresser petits et grands. Ils le firent avec grâce et habileté. Figurèrent au programme Georgette et Gilberte Beaudoin, Jacqueline et Yolande Deslauriers, Armande Duverney, Cécile Laroche, Germaine Cholette et Fernand Granger.

Le clou de la fête fut l'apparition de l'Enfant-Jésus sous l'aspect d'un enfant d'une dizaine d'années, vêtu comme le montrent les gravures de Jésus au milieu des docteurs.

Installés au bas de la scène, les musiciens jouèrent l'air de "Adeste Fideles". Ce cantique de Noël, retentissant dans une modeste salle d'école, impressionna vivement toute l'assistance. L'admiration fut à son comble quand, aux dernières notes, la toile cachant la scène, se leva lentement, presque avec majesté, laissant voir l'Enfant-Jésus tout éblouissant de lumière, entouré de ses anges.

On aurait pu entendre retourner une page; alors l'Enfant s'exprima en ces termes, avec une aisance quasi-divine:

« Gloire à Dieu et Paix à vous tous, mes petits enfants.

« J'arrive de mon beau Ciel et je viens passer quelques instants avec vous. Mon coeur aime tant les petits: ils sont doux et humbles de coeur.

« J'ai été petit enfant moi aussi un jour, il y a de cela longtemps, bien longtemps. Mon Père du Ciel m'avait confié à un bon ouvrier de Nazareth, Saint-Joseph. Je l'aimais mon père de la terre. Je lui étais obéissant. Je travaillais à ses côtés. Ses peines étaient mes peines, ses misères étaient les miennes. Depuis ce temps tous les petits enfants de la terre sont mes petits frères. Ce que l'on fait pour eux, c'est à moi qu'on le fait.

« De mon ciel, je vous vois le jour et la nuit; j'entends toutes vos paroles. Je lis dans vos désirs. Je prends soin de vous.

« Pour le jour de l'An, vous m'avez adressé de belles prières. Je les ai toutes entendues: de la santé pour maman; du courage et du travail pour papa; et puis... et puis... des bonbons pour les petits.

« Eh bien! je vous apporte tout cela avec ma plus tendre bénédiction. Si vous êtes bons et obéissants je reviendrai ainsi chaque année.

Tous furent dans l'admiration au point que le gardien oubliait de faire descendre la toile. Elle descendit à la fin, laissant dans l'imagination de nos petits une vision des cieux que les réalités de la vie n'effaceront jamais.

M. W. J. Deslauriers, maître de cérémonies, distribua avec le concours de quelques syndiqués des sacs de bonbons à tous les enfants.

A la demande des parents, M. l'abbé Bertrand, aumônier-général, bénit les enfants et les familles. Il remercia tous ceux qui ont contribué à la fête: les syndicats par leurs souscriptions, les enfants par leurs déclarations, l'Harmonie Syndicale, par son bienveillant concours.

L'Enfant-Jésus, était représenté par Fernand Granger, fils de M. Jean Granger, secrétaire-correspondant du Conseil Central.

Tél. AMherst 7536

J. H. DESROCHES

NOTAIRE

5520, 9^{ème} Ave, Rosemont

(Edifice "LE MIROIR")

1124 EST, RUE MARIE-ANNE MONTRÉAL

BRÔLEURS À L'HUILE "ROYAL"

Achetez directement du manufacturier

Prix spéciaux pour membres des syndicats catholiques nationaux.

2 brûleurs de 6 1/2" pour poêles de cuisine \$35.00
 1 gros brûleur de 8 1/2" pour fournaïses .. \$35.00
 1 brûleur de 10 1/2" \$70.00
 Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures P.M.

**AUTOMATIC BURNER
COMPANY**

J.-A. DESCHAMPS et J.-A. DANSEREAU, Propriétaires.

4397 PAPINEAU AVE, FFrontenac 8147

Tél. AMherst 4765

Rés. AMherst 0035

J. E. HARDY
PLOMBIER-COUVREUR

4340, avenue Papineau

Montréal

Tél. HARbour 7769

Ouvert le Soir et le Dimanche

Fleuriste des membres des Syndicats Catholiques Nationaux

YVONNE
Fleuriste

Tributs floraux, Bouquets de nocés, Fleurs coupées.

3927, RUE SAINT-DENIS,

Spécialité :
BOUQUETS DE 'NOCES1570, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
Tél.: AMherst 6703

Photographie des Syndicats Catholiques.
 Pour une bonne photographie qui durera toujours,
 venez nous voir.
 Le Photographie le plus connu de l'Est.

DOLLARD STUDIOFaites-vous photographier aujourd'hui au
GEO. PARE, Prop.

Tél. FFrontenac 7401

JOS. LEBELMarchand de BARILS et Drums d'acier
de toutes sortes.

4795 RUE PONTIAC, - MONTRÉAL

Tél.: CLairval 5526

**AUBERT & DURAND**Manufacturiers de Chaussures
pour enfants.

Spécialité : "McKay Welt" - "Stitchdown"

545 RUE AZILDA, - MONTRÉAL

**CEINTURE
HERNIAIRE**
BREVETÉE

Mon nouveau bandage herniaire
maintient les hernies les plus rebelles,
se porte sans gêne, ne se déplace ja-
mais quelque mouvement que l'on
fasse.

Ceinture protectrice très recommandée
par les médecins ainsi que pour
dilatation d'estomac.

ANTOINE BONIN
1870 E., Sherbrooke - AM. 8640

Tél. CHerrier 1882

Echange de Meubles et Poêles

J. B. PAQUINMarchand de
MEUBLES - POÊLES

Réparation de poêles, une spécialité. — Vente au
comptant ou avec conditions pour convenir
aux acheteurs.

Prix spéciaux aux membres.

1192 rue MAISONNEUVE, MONTRÉAL
(Entre Ste-Catherine et Dorchester)

Bulletin du Bureau Confédéral

QUELQUES RÉFLEXIONS DU PRÉSIDENT, M. PIERRE BEAULÉ



LA CRISE

Les moments pénibles que les nations et les individus traversent depuis trois ans ont nécessairement jeté dans les sociétés particulières, comme les syndicats, des germes de difficultés qui peuvent abattre même les courages les mieux trempés.

Souvent plusieurs de nos membres disent en voyant les choses aller de mal en pis : « Je ne puis rien faire il faut attendre que les pouvoirs publics règlent le tout. »

Sans doute il y a des causes à la crise économiques qui échappent à notre sphère d'action comme la stabilisation des échanges entre les pays, cependant nous pouvons espérer que la conférence économique mondiale pourra résoudre ce problème qui est la base des relations commerciales.

La réduction des heures de travail qui s'impose déjà depuis longtemps, nous le savons, ne peut avoir de solution que par la Conférence Internationale du travail.

Les nations dans ces questions sont solidaires les unes des autres. On peut encore espérer que les délégués, qui se réuniront à Genève, cette année, apporteront une volonté bien arrêtée de régler cette question.

Mais si ces problèmes échappent à notre pouvoir. par contre il y a d'autres questions, qui sont de notre ressort et parmi celles-ci l'amélioration du sort des travailleurs.

AUX PROPAGANDISTES

Beaucoup de propagandistes, d'officiers, et de membres dévoués, se plaignent de voir leurs efforts stériles. Ils voudraient, avec raison, non seulement conserver leurs syndicats et leurs effectifs, mais aussi pouvoir en établir d'autres. Sans doute cet idéal est à leur honneur surtout quand nous voyons tant de bonnes volontés rester sans encouragement. Mais ne nous laissons pas décourager car la cause que nous défendons vaut bien la peine que nous y donnions tout notre temps et toutes nos énergies.

Les syndicats qui sont incapables dans l'état actuel de conserver leurs effectifs, doivent en conserver au moins les cadres.

Dans les endroits où nous ne pouvons établir de nouveaux syndicats faisons en sorte que les ouvriers

isolés voyant la protection que nous donnons à nos membres, désirent être organisés pour obtenir les mêmes avantages.

C'est une pratique salubre et efficace d'avoir des idées à méditer. En voici quelques-une :

Que puis-je faire pour les syndicats catholiques dans mon milieu ?

Que puis-je faire pour les unions dans tel cas qui se présente ?

Que puis-je faire pour le syndicalisme avec les moyens que je possède ?

Dans nos réflexions n'oublions pas de nous demander souvent ce que feraient nos adversaires à notre place pour faire triompher des principes souvent contraires à la morale chrétienne.

L'ÉTUDE

Permettez moi d'ajouter à ces réflexions que l'on ne peut arriver à rien sans vraie préparation. Il faut étudier la complexité des questions que l'on a à résoudre. C'est une naïveté de croire que les difficultés présentes seront réglées sans qu'il soit nécessaire d'approfondir les questions économiques et sociales. Il faut connaître à fond les enseignements si lumineux des Encycliques particulièrement de *Quadragesimo Anno*.

Considérons maintenant que la solution du problème social au sens étendu du mot, dépend de la question religieuse. Léon XIII le disait dans l'encyclique *Rerum Novarum* : « La question sociale est d'une autre telle, qu'à moins de faire appel, à la religion et à l'Eglise, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. »

Nous devons répondre à l'appel de notre mère la Sainte Eglise, vivre en bons chrétiens, faire en sorte que ceux qui comptent sur nous soient certains que nous mettons l'intérêt spirituel audessus de l'intérêt matériel.

Si nous sommes fidèles à ces devoirs et si nous avons des déboires et des épreuves, nous aurons au moins la satisfaction du devoir accompli.

Pierre BEAULÉ

Président de la C.T.C.C.

MARquette 2147-2148

CLAVIGRAPHES

À VENDRE - À LOUER - À RÉPARER

Toutes les marques de \$35.00 en montant. Machines à additionner. Machines à copier. Prix très raisonnables.

NATIONAL TYPEWRITER EXCHANGE

B. SCHOFIELD, Représentant

718, rue St-Jacques, - - Montréal

Tél. HARbour 3876

Varin
ENRG

IMPRIMEURS

RELIEURS

GRAVEURS

4473-75 rue St-Denis

Montréal

Tél. FRontenac 2255

**I. TETRAULT Enrg.**

E. TURCOTTE, Prop.

TABACONISTE

Gros

Détail

1209 RUE ONTARIO EST, MONTRÉAL

Tél. HARbour 3473

REMBOURREUR

ARTISTIQUE

ET

POLISSEUR.

**AL. AUBRY**

Fournitures faites sur commande - Draperies et Housses.

Réparations générales - Estimation gratuites.

3458, RUE ST-DENIS,

MONTRÉAL

Tannerie : 4900, rue Iberville.

Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

TANNEURS et CORROYEURS



Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA, - MONTRÉAL

EMILE-NAP. BOILEAU,
Sec.-trés.ULRIC BOILEAU,
Prés.-gérant

Bureau : Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée

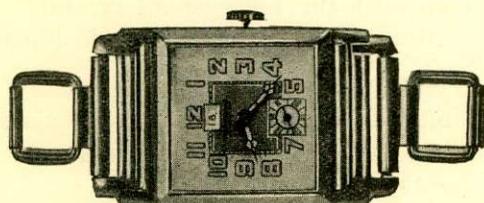
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

EDIFICES RELIGIEUX

4869, RUE GARNIER, -

MONTRÉAL

Si vous voulez avoir une belle bague à diamant et une belle montre, soit LONGINES, GRUEN, TAVANNES, BULOVA ou MONTROSE, n'oubliez pas de venir voir mon assortiment.



La montre MONTROSE a une valeur exceptionnelle; j'en ai un très beau choix de \$12.50 en montant.

J. A. PELISSIER

859, RUE ONTARIO EST - - -

MONTRÉAL

Tél.: FRontenac 3366

Assurance Invalidité, Vieillesse, Décès.

CHAMP D'APPLICATION — PRESTATIONS

Grâce à la conférence interprovinciale actuellement en cours à Ottawa, c'est la première fois que le Canada, comme pays, pourra répondre à la demande de consultations annuelles de la part de la conférence internationale du travail. Cette année la Conférence internationale du travail consulte les pays, membres de la Société des nations, sur l'assurance invalidité-vieillesse-décès. Vu la présente conférence interprovinciale il nous a paru opportun de résumer le questionnaire préparé à cet effet par le Bureau international du travail, en ce qu'il a trait au champ d'application et aux prestations.

CHAMP D'APPLICATION

D'abord le principe fondamental qui est proposé, c'est l'obligation d'assurance pour toute personne accomplissant habituellement des travaux salariés dans les industries de tout ordre. Cependant il est suggéré de ne pas inclure dans ce champ d'application certaines catégories de travailleurs: ceux dont les salaires dépassent une limite déterminée, dont l'emploi est de trop courte durée, dont l'âge est trop jeune ou trop vieux et pour certain lien de parenté avec l'employeur. Il est suggéré aussi d'étendre l'obligation d'assurance à des travailleurs indépendants et de considérer la situation des anciens assurés obligatoires.

Une limite d'âge sera requise pour l'admission à la pension de vieillesse. Il reste à déterminer si elle sera uniforme ou variable selon le sexe, la profession ou la durée d'affiliation.

Pour la pension d'invalidité, il faudra choisir entre l'incapacité générale et l'incapacité professionnelle, puis préciser la gravité de l'invalidité donnant droit à la pension pour incapacité ou totale ou partielle.

Un stage devrait être fixé de durée maximum, avant que l'assuré jouisse de ses droits. Par ailleurs il est proposé que le stage, les périodes de maladie et de chômage involontaire et autre périodes soient assimilées à des périodes d'assurance.

Quant au mode de fixer la pension, il faut déterminer si elle sera fixe et uniforme pour tous les assurés, ou si elle variera avec le salaire ou avec le nombre et le montant de cotisations.

Pour la fixation du montant de la pension, il est à considérer s'il faudra tenir compte de la répercussion des périodes de maladie et de chômage involontaire. Néanmoins un montant minimum de la pension serait à garantir.

En plus pour l'invalidité et la vieillesse, on propose un supplément de pension lorsque l'assuré nécessite l'assistance constante d'une tierce personne, de même que des majorations de la pension pour charge de famille.

Si ce principe des majorations était adopté son application serait limité au cercle des ayants droit: soit aux enfants et à la femme du pensionné, mais soumis à certaines conditions d'âge. Il restera à décider si ces majorations seront fixes ou variables avec le montant de la pension.

L'assurance décès comporterait, en outre des allocations funéraires, des pensions aux survivants: d'abord à la veuve de l'assuré et à ses enfants dans la limite de certaines conditions, puis au veuf invalide ayant été à la charge de l'assuré (sa femme).

PRESTATION EN NATURE

L'assurance invalidité-vieillesse-décès tend de plus en plus à la prévention et à la réparation. La plupart des récentes législations engagent les institutions à contribuer à la défense et à l'amélioration de la santé de la population assurée. Ce qui se fait de plus en plus par l'attribution de prestations en nature. Mais devraient-elles être obligatoires ou facultatives de la part de l'institution d'assurance?

Cependant on recommande deux manières de faire ces prestations: 1° — la contribution directe qui com-

(Suite à la page 13)

ELECTIONS DES PRESSIERS DE JOURNAUX

A sa dernière assemblée, le Syndicat des Pressiers de Journaux a procédé à l'installation de ses officiers. Les officiers élus pour l'année 1933 sont: M. D. Mercier, président; M. A. Verdon, vice-président; M. A. Thibodeau, sec.-financier; M. Sarto Lacombe, sec.-archiviste; M. M. Baigné, trésorier; M. Cloutier, sentinelle et M. Campeau, inspecteur.

MM. L. Cloutier, A. Payette et G. Abran furent nommés délégués au Conseil Central. MM. A. Charbonneau, R. Thibodeau, P. Jubinville, H. Simpson et A. Verdon ont été élus délégués au Conseil des Métiers Alliés de l'Imprimerie.

L'Installation des officiers fut présidée par le Secrétaire-général des Syndicat Catholiques.

Tél. PLateau 8837

FIX-RITE RADIO & BICYCLE SERVICE

Vente et Service — Prix spéciaux aux membres.
Service rapide et réparations garanties.

251, AVENUE DES PINS, MONTRÉAL

Bureau: Tél. CHerrier 1747 Rés.: Tél. AMherst 2257

H. TRUCHON
Marchand et Entrepreneur Electricien

Fixtures, Installations, Réparations. Embobinement de Moteurs de tous genres.

1380 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

Tél. CALmet 8611

Boulevard Cleaner & Valet Service
EDMOND DAoust, Prop.

Nettoyage Français, \$1.00
Réparation, pressage hygiénique à la vapeur.

1131 rue BELANGER EST, MONTRÉAL

Tél. CHerrier 0840

Service spécial aux membres des Syndicats Catholiques Nationaux

EMERY GENDRON
Boulangier

Pain de haute qualité... En tout temps, demandez le Pain Gendron.

5802, 1ère AVENUE, ROSEMONT

Tél.: AMherst 1788

J.-W. JETTÉ, Limitée
Entrepreneurs en Chauffage et Plomberie

Spécialités: Plans de pouvoir.
Nous fournissons nos propres plans, si désiré.

2114, RACHEL EST, - - - MONTRÉAL

Tél.: AMherst 7100-7270

ROD. CORBEIL
GROS ET DÉTAIL
CHARBON SCRANTON
SCOTCH & WELSH

—♦—♦—♦—

5161, AVENUE PAPINEAU, MONTRÉAL
(coin Laurier)

Tél.: 7 a.m. à 11 p.m. CRescent 7012
Tél.: 11 p.m. à 7 a.m. ELwood 2696

Station de service recommandée par les Syndicats Catholiques Nationaux

S. DES FORGES
E. CARBONNEAU, gérant

Spécialité: VULCANISATION DE PNEUS — BATTERIES
ET TROUBLES ELECTRIQUES

Service rapide donné sur la route — Lavage et graissage

6484 Blvd ST-LAURENT, coin Beaubien - - MONTRÉAL

31 ans d'existence 26 ans rue Ste-Catherine
Service de barbier pour les membres des Syndicats Catholiques Nationaux

JOS. BÉDARD
Coupe de cheveux par des experts.

6908, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL
Tél. DOLLard 0356

Tél. AMherst 2183-2184

EMERY COLLETTE
BOUCHER - ÉPICIER

1563, RUE ONTARIO EST, - MONTRÉAL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE

LA PLUS IMPORTANTE PHOTOGRAVURE CANADIENNE-FRANÇAISE DU CANADA

DESSINS CLICHÉS

• 59 STE-CATHERINE OUEST -- MONTRÉAL •

Harbour 3088

J. H. Breton

Teinturier & Nettoyeur

RÉPARATIONS ET PRESSAGE

SERVICE DE 24 HEURES

NOUVEAUX BAS PRIX

NETTOYAGE FRANÇAIS PRESSAGE

Robe, Manteau, Costume, Complet, Pardessus, Robe de chambre .. 1.50 Costumes, Manteaux .75 Complots, Pardessus .. .50

Toute commande d'en dehors de la ville à partir de \$2.00 sera retournée à nos frais.

LA CONFÉRENCE INTERPROVINCIALE

La Conférence Interprovinciale a mis en tête de son programme la question du Chômage et de la distribution des secours aux sans-travail.

Le chômage mérite en effet une attention particulière. Il a eu chez-nous des conséquences funestes presque irréparables.

Il a créé une classe de citoyens incapables de vivre de leurs propres ressources. Ce sont des rentiers de l'Etat qui n'ont aucune valeur de production et qui paralysent le pouvoir d'achat. Une vie d'oisiveté a diminué leur force physique et a affaibli leur volonté. Cet homme qui, hier encore, était un excellent travailleur et un citoyen appréciable dans la société sera demain un fuyard devant le travail, un homme sans dignité et sans courage.

Le chômage a diminué la vie dans la société qui ressemble aujourd'hui à un corps dont les mouvements se font de plus en plus lents et qui s'en va vers la mort. Le commerce est paralysé. Les industries fonctionnent à temps réduit ou ferment leurs portes. Les citoyens qui, à la suite des coupes répétées de salaires, ont perdu leur pouvoir d'achat, ne voyagent plus et réduisent leurs dépenses au strict nécessaire. Les gouvernements et les municipalités sont accablés sous le fardeau de leurs dettes.

Les pouvoirs publics ont fait de grands efforts pour remédier à un état de chose aussi pénible. Ils ont tout d'abord versé des sommes considérables dans le but de faire exécuter des travaux de chômage. Ce système de travaux publics, en soi, était parfaitement louable et conforme aux demandes des ouvriers. Par malheur, soit incompetence de la part de quelques-uns, soit ambition de la part de certains autres, les ouvriers-chômeurs n'ont eu que l'infime part des sommes versées. Les travaux exécutés ont coûté trop cher en matériaux. La grande partie de l'argent s'en est allée dans la poche des entrepreneurs et des fournisseurs.

Ces sommes immenses dépensées par les pouvoirs publics, sans résultat apparent, auraient dû avoir pour conséquence de faire abandonner les constructions dispendieuses et de faire exécuter des travaux où la main-d'oeuvre et les salaires occupent la part principale. Elles eurent en fait pour conséquence de faire abandonner le système du travail pour celui du secours direct. Les ouvriers ont toujours été opposés à ce dernier mode de secours qui leur fait perdre leur dignité et les met en quelque sorte sur un pied d'égalité avec le mendiant qui n'a ni la force ni le courage de gagner sa vie et celle de sa famille. Le système de secours directs fut un fiasco plus grand que le premier. Il a endetté davantage les pouvoirs publics; il a mis les

propriétaires dans un état lamentable et a détruit le moral d'un grand nombre de travailleurs.

Nous ne savons pas encore ce que décidera la conférence interprovinciale et quels moyens elle adoptera pour la distribution des secours. Nous voulons toutefois rappeler ici que les ouvriers ont à coeur de gagner leur pain et celui de leurs enfants et qu'ils ont besoin pour cela d'obtenir de l'emploi et un salaire raisonnable.

Léonce GIRARD

Assurance Invalidité, Vieillesse, Décès

(Suite de la page 11)

prend des prestations curatives et préventives (remèdes, consultations médicales etc.); 2° — la contribution indirecte en participant à la lutte contre les maladies sociales et au développement de l'outillage sanitaire général.

Ce projet d'assurance sociale sous trois formes connexes de l'invalidité-vieillesse-décès comprend plusieurs dispositifs ayant trait à la déchéance, suspension et cessation du droit aux prestations. Le principal est celui qui pourvoit à la réglementation du cumul des droits acquis, comme lorsque devient réalisables plusieurs risques couverts par un même système d'assurance sociale, ou encore lorsqu'un seul risque, parvenu à réalisation est susceptible d'ouvrir droit à indemnité au titre de plusieurs systèmes d'assurance sociale.

Au chapitre des ressources on propose le principe des cotisations de la part de l'assuré et de l'employeur et de la participation financière des pouvoirs publics en général. Entre autres choses, il est suggéré que l'employeur paye également une cotisation pour les salariés non assujettis à l'obligation d'assurance.

Quant à l'organisation administrative, le premier principe mis de l'avant, c'est que l'assurance obligatoire devrait être gérée par des institutions qui ne poursuivent aucun but lucratif. Les pouvoirs publics pourront créer ces institutions, ou pourront s'entendre avec les institutions existantes créées par l'initiative des intéressés ou de leur groupement. Et un autre principe non moins important demande l'autonomie financière et administrative des institutions d'assurance, soumis cependant au contrôle financier des pouvoirs publics.

Relativement aux litiges, qui sont inévitables, on propose d'en confier la solution à des juridictions spéciales avec la participation des représentants des assurés et des employeurs.

A. C.

FRontenac 4333 Rés. BELair 4106

J. B. LEMAY
GARAGE

Carrosserie, Débossage, Soudure à l'oxygène.
Peinture et Laquer.

Garage des Syndicats Catholiques.

1301 RUE DEMONTIGNY EST, MONTRÉAL

Tél. CHerrier 4202

SERVICE RAPIDE - TRUCK DOMPEUR

GEVRY TRANSPORT
Déménagement - Transport lourd.

Spécialité: Sable à vendre. — Prix spéciaux
aux membres.

1356 DEMONTIGNY, MONTRÉAL

Tél. LANcaster 2294

MONTREAL AUTOMOBILE ENR'G.
PARTIES USAGES

Spécialité: Ressorts — 50 p. c. de Réduction.

1590 SANGUINET MONTRÉAL

Tél.: CHerrier 1728.

CONFISERIE STANDARD
J. B. JODOIN, Prop.

Fabricants de Chocolats et Bonbons de haute qualité.
Boîtes de fantaisie, Oeufs de Pâques, etc.

1351 NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL
(Coin Panet)

Tél. CHerrier 6488 Résidence: 1615 St-André
FRontenac 5662

J.-EDOUARD JEANNOTTE
NOTAIRE

1306, RUE STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

Tél. CHerrier 4010

PAUL GUILLET, B.A.,C.C.S.
NOTAIRE

Notaire des Syndicats Catholiques et Nationaux pour Rosemont.

3002, RUE MASSON, coin 7e Ave, ROSEMONT

Tél. CHerrier 9110

HENRI SIGNORI
Radiateurs et garde-boue

Carrosseries et soudures de toutes sortes de métaux.

1051, RUE AMHERST, MONTRÉAL

Pour Service prompt et recommandable, appelez

LUSSIER TAXI
Packard et Pierce-Arrow dernier modèle - Pierce-Arrow Touring
Service de Taxi des Syndicats Catholiques

RÉS. AMHERST 1245

4084 RUE DES ÉRABLES, MONTRÉAL

Téléphone HARbour 4254

GENERAL AGENCIES LTD.
ASSUREURS
Assurances de tous genres

60 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

Tél. FItzroy 2776

Station de Service des membres des Syndicats Caholiques
Nationaux pour Pointe St-Charles.

GARAGE THERRIEN Enrg.
Réparations générales

Escompte spécial aux membres. **641, RUE FARM**

SI AUCUN SEGMENT DE L'EPINE DORSALE est dans une position anormale (subluxation), une pression est produite sur le centre nerveux à ce point et une maladie se développe dans l'organe intéressé.

CENTRE QUI ENVOIE LES MESSAGES DE VIE AUX ORGANES

TÉL. BELair 5993

J. E. LESAGE
D. C.
Docteur en Chiropratique

Gradué de PALMER

4125, RUE ST-DENIS
Entre Rachel et Duluth.

LE CHIROPATICIEN ajuste la subluxation et la santé revient.

Evolution de l'industrie de la chaussure dans la Province de Québec

Pour garder son rang et son importance, l'industrie de la chaussure dans la province de Québec a dû lutter et suivre la marche du progrès et des conditions du marché.

L'évolution de cette industrie peut se diviser en trois périodes : 1° 1610-1900, périodes d'établissement et de transformation du procédé de fabrication; 2° 1900-1920, période de progrès; 3° 1920 à nos jours, période d'arrêt.

1610-1900 PÉRIODE D'ÉTABLISSEMENT ET DE TRANSFORMATION

Les statistiques de l'industrie de la chaussures dans la province du Bas-St-Laurent font défaut pour la période de 1610-1900; nous devons donc nous contenter de généralités. De plus, cette industrie tient plutôt de l'histoire; elle n'a pas beaucoup d'activité économique si ce n'est vers la fin du XIXe siècle.

Les manufacturiers vinrent s'établir dans le Québec au cours du XVIIe siècle. Les fabriques étaient plutôt simples, sans machinerie et n'employaient que quatre ou cinq ouvriers. Cela explique le grand nombre de ces dernières. A la fin du XIXe siècle, les fabriques ayant obtenu la protection du gouvernement se multiplièrent. En 1880 on en compte 1510. A l'introduction de la machinerie, plusieurs d'entre elles disparurent ou se fusionnèrent de telle sorte qu'en 1900 il n'en restait plus que 144. On peut juger du faible rendement des manufactures de ce temps là par le rapprochement suivant: En 1890, 1510 maisons fabriquent pour une valeur de \$10,750,314. ou \$7,122. chacune, tandis qu'en 1929, 112 maisons produisent pour une valeur de \$29,395,381. ou \$262,458,75. chacune. Il faut noter cependant que les prix ont varié depuis. Mais cette grande différence entre le rendement d'hier et d'aujourd'hui n'est pas dû tant à la fluctuation des prix qu'à l'agrandissement de nos manufactures.

Le marché durant cette période n'a pas toujours appartenu aux manufacturiers du pays. Durant presque deux siècles, les fabricants américains, dont les manufactures étaient plus avancées que les nôtres, l'accaparèrent; nos ouvriers se contentaient de vendre leurs marchandises directement aux consommateurs. Ce n'est que vers 1890 que les produits manufacturés au pays apparaissent, et en 1900 les nôtres offrent sur le marché canadien les chaussures fines que les Américains exportaient encore.

1900-1920 PROGRÈS

La période de 1900 à 1920 a été marquée d'un progrès toujours croissant au point de vue de rendement, des manufactures et du marché tant national qu'étranger.

Bien que le nombre de fabriques diminuât de 114 qu'il était en 1900 à 91 en 1919, la production augmenta considérablement. Comme l'annuaire statistique ne donne que la valeur de la production, on ne peut se fier sur celle-ci pour avancer que le nombre de paires de chaussures tripla comme cela est arrivé de la valeur de la production. Il est vrai qu'en 1919 la production en dollar tripla celle de 1900, mais il faut se rappeler que la valeur du dollar a été soumise à de grandes fluctuations de 1910 à 1920: c'est en mai 1920 que l'inflation du dollar a atteint son point culminant. De plus il faut se rappeler que durant cette période les prix de gros ont beaucoup varié. Pour 272 articles voici la variation des prix de gros au Canada, à partir de 1890 en prenant comme base de 100 la période de 1890-1899.

1890	110.3	1911	127.4	1916	182.0
1895	95.6	1912	134.4	1917	237.0
1900	108.2	1913	135.5	1918	278.3
1905	113.8	1914	136.1	1919	293.2
1910	124.2	1915	148.0		

Durant cette période de progrès, nombre de petits manufacturiers se lancèrent dans le commerce de la chaussure. La plupart d'entre eux cependant furent forcés, à cause de leur mauvaise organisation d'abandonner ou de se fusionner avec d'autres plus importants, et la période de 1915 à 1920 ne démontre qu'une augmentation de 16 manufacturiers. De plus plusieurs agrandirent leurs ateliers afin de donner un plus fort rendement exigé par la demande du marché. La valeur de production en 1919 triple celle de 1910. En 1910 elle était de \$14,052,632 contre \$41,842,877 en 1919. Il faut noter cependant que les prix ont augmenté considérablement durant cette période. Il est certain que la production de chaussures (paires) dans le Québec a doublé celle de 1900 quoique le volume ne nous en soit pas donné par l'annuaire de la province de Québec. Il est incontestable que c'est durant les années 1914-1920 que cette industrie a atteint son plus grand développement.

Le marché de l'industrie de la chaussure a reflété le progrès des manufactures. En plus d'avoir acquis le marché du Canada, le Québec exportait ses mar-

Tél. CLairval 3455

Coopérative de Lait et Crème de Montréal*LAIT, CRÈME, BEURRE, OEUFs.*

4101, NOTRE-DAME E.,

MONTRÉAL

Tél.: HARbour 6550

FRS. ROBITAILLE ENRG.*TAILLEUR — VALET SERVICE*

HABITS FAITS SUR MESURE

Pressage et Réparations de tous genres

Essayez notre système d'abonnements

466, rue CRAIG est, près Viger, MONTRÉAL



Tél. AMherst 2562

J. B. BERGERON*Entrepreneur de
pompes funèbres
et embaumeur*SALONS
MORTUAIRES4228, Avenue PAPINEAU
Vis-à-vis l'église Im.-Conc.

Tél.: DOLLard 7604.

L. BEAULIEU & CIE*Manufacturiers d'eaux Gazeuses*

"ORANGE DEE-LIGHT"

Nous sommes les fournisseurs des Syndicats Catholiques. Encouragez-nous en demandant ORANGE DEE-LIGHT. En vente dans tous les restaurants et épiceries ou chez le manufacturier.

5309, RUE DES CARRIÈRES, MONTRÉAL

**CARTES GRAVÉES...**
une spécialité !

TRAVAIL SOIGNÉ

SERVICE RAPIDE

PRIX RAISONNABLES

THÉRIEN FRÈRES LIMITÉE

Imprimeurs-Thermographes-Éditeurs-Relieurs-Graveurs

HARbour 5288*

334 RUE NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL

Tél. FRontenac 2147

*Nous recommandons les produits
de la maison***J.-A. DÉSY Limitée**

Importateurs et Manufacturiers

Café, Thé, Confitures, Beurre d'arachide et Beurre
d'érable, etc., etc.

1459 AVE DELORIMIER, MONTRÉAL

Tél. FRontenac 0662

Spécialités: Tributs Floraux, Bouquets de Mariés.

Mademoiselle A. LA FLÈCHE
FLEURISTEUn escompte spécial accordé aux membres des Syndicats Catholiques.
1256 RUE ONTARIO EST, MONTRÉAL
(Ouvert le dimanche et tous les soirs)

Tél AMherst 5544

Tél. CHerrier 0376

PHARMACIE PINSONNAULT

1390 ONTARIO EST, coin Plessis, MONTRÉAL

chandises au Royaume-Unis, aux Etats-Unis, en France, à Terre-Neuve, etc. C'est la guerre de 1914-1918 qui vint lui ouvrir tant de débouchés. En 1912 l'exportation ne se chiffrait qu'à \$5,961. tandis qu'en 1915 elle avait monté à \$537,595. et en 1920 à \$5,679,720. Pour le groupe des peaux, des cuirs et des chaussures voici la variation. En 1910 le prix de gros était de 135.4, en 1915, 180.5, en 1918, 130.7. Ce fut une ère de prospérité.

1920 À NOS JOURS, PÉRIODE D'ARRÊT

La plupart des fabricants de la chaussure entraînés par cette prospérité crurent qu'ils ne pourraient être dépossédés de leurs marchés. Mais l'avenir leur démontra qu'ils s'étaient grandement trompés, et seuls ceux qui s'étaient préparés à un échec probable réussirent à surmonter la dépression de 1920-1921.

En effet en 1920, deux ans après la guerre mondiale, une dépression dans l'industrie de la chaussure se ressentit profondément. Si l'on étudie les statistiques, l'on s'aperçoit que la production a baissé d'un million de paires dans l'espace de douze mois. En 1919 le Québec produisait 12,490,491 paires de chaussures et en 1920 11,328,882 paires. Pour 1922 la baisse fut encore plus sensible, la production tomba de 10,536,717 paires. La baisse affecta aussi la main d'oeuvres ; en 1919, 9,546 employés travaillaient aux ateliers de chaussures, en 1922, 7,738 seulement, soit une baisse de 1,809. Le capital perdit \$8,000,000. dans une période de trois ans de 1919 à 1922.

Cependant comme toute industrie produisant pour la consommation directe reprend rapidement son activité lorsqu'il y a du progrès quelques années après une dépression, l'industrie de la chaussure recouvra son équilibre dès 1923. Jusqu'en 1925 ce gain s'accrut, mais rongée par des maux d'ordre intérieur elle accusa une baisse dans sa production. Cependant l'année suivante elle reprit lentement son aplomb et progressa tant bien que mal. En 1929 la production atteignait 12,455,669 paires de chaussures. Ce chiffre bien que plus élevé depuis 1920 n'est pas supérieur à celui de 1919 qui était de 12,490,491 paires. Bien que présentement l'industrie de la chaussure soit une de celles qui traverse le mieux la dépression de

1931, on ne peut avancer que les progrès qu'elle fait lui assureront la sécurité dans le Québec. Bien des maux la rongent et elle doit chercher à s'en débarrasser si elle ne veut pas demeurer dans cette période d'arrêt plus longtemps. Nous étudierons dans la seconde partie les obstacles qui l'empêchent de progresser normalement.

De même que la période de 1900-1920 avait donné le marché national aux manufacturiers canadiens et leur avait ouvert de nouveaux débouchés, celle de 1920 à 1931 leur a fait perdre une partie de ces derniers et a vu naître la concurrence sur notre propre marché par l'importation.

Après la période de guerre chaque pays chercha à relever ses industries en protégeant son marché. L'exportation de chaussures canadiennes tomba en 1920 de 5,679,720 paires à 1,441,338 paires en 1921 et à 272,346 paires en 1922. Depuis ce temps le Canada n'a presque pas repris ses anciens marchés et même il a perdu les nouveaux débouchés qu'il s'était acquis depuis trois ou quatre ans car la dépression actuelle força les pays à se protéger de telle façon qu'en 1930 l'exportation de chaussures canadiennes se chiffra à peine à 90,000 paires.

En plus de perdre ce commerce extérieur, l'industrie de la chaussure fut forcée de 1921 à 1930 de concurrencer l'importation qui augmentait d'année en année, si bien qu'en 1929 il entra au pays 968,073 paires de chaussures et en 1930 1,431,000. Cependant la hausse du tarif canadien a amené une diminution dans le commerce de la chaussure. En 1931, pour une période de 10 mois, les importations de chaussures du Royaume-Uni et des Etats-Unis étaient évaluées à \$438,895. et \$1,057,442. respectivement comparées à \$852,895. et \$1,732,405. pour la période correspondante de 1930. La province de Québec souffrit le plus de cette concurrence car c'est elle qui possède le principal marché. Ce marché est aussi menacé par le développement que prend l'industrie de la chaussure dans l'Ontario. Les fabricants de cette province cherchent à s'accaparer le marché du Québec pour le transporter à Toronto et ce sera un fait accompli dans quelques années si nos manufacturiers n'améliorent pas leurs méthodes d'opérer.

P. E. G.

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, C.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

Tél. LANcaster 6633

BENOIT & FRÈRES

Successeur E. PROVOST

Confiseur - Pâtisseries de Choix

Gâteaux de Noces, une spécialité. - Attention spéciale aux commandes par téléphone.

3688, RUE ST-DENIS - MONTRÉAL

J. Théo. LEGAULT

J. Théo. Legault, Jr.

LEGAULT & LEGAULT

Notaires et Commissaires

Bureau du jour:
152 Notre-Dame Est
Tél. LA. 1633

Bureau du soir
1687 rue Lasalle
Tél. CL. 7506

À TOUS LES MEMBRES

Avant de placer ou de renouveler vos prêts hypothécaires ou assurances de toutes sortes, voyez

GEO. BOUCHARD Jr.
Agent Financier

Expert en Prêts hypothécaires et Assurances Générales.

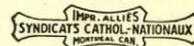
500 PLACE D'ARMES. Tél. HA. 3831-9161

Hon. Es. L. Patenaude Gustave Monette Ephrem Monette
Alphonse L. Patenaude Adolphe Routhier

Patenaude, Monette, Filion et Patenaude
AVOCATS

425 AVE VIGER Tél. HARbour 3154-55 MONTRÉAL

ENCOURAGEZ LES IMPRIMEURS AYANT L'ÉTIQUETTE



CINQ ateliers importants ont signé dernièrement des contrats d'atelier FERMÉ avec notre Conseil d'Imprimerie. Ce sont :

THÉRIEN FRÈRES Limitée, 334, rue Notre-Dame est;

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée, 430, rue Notre-Dame est;

LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, 430, rue Saint-Gabriel;

ARBOUR & DUPONT, Limitée, 429, rue Laguchetière est;

L'ECLAIREUR, 1725, rue Saint-Denis.

Ces ateliers paient à leur ouvriers des salaires raisonnables. Nous prions tous les amis des Syndicats catholiques de leur donner leur encouragement.

NOTE : Nous ajouterons, le mois prochain, les noms d'autres ateliers qui signeront bientôt notre contrat.



"Un digne tribut à l'habileté"

Une coupe d'argent — que l'on gagne et que l'on garde toute sa vie — quelque chose qui rappellera constamment aux futurs membres du Club les grands exploits sportifs de toutes sortes.

Quartiers généraux des trophées

Prix à partir de \$1.00

Ecrivez pour notre catalogue

DAOUST & FILS LIMITÉE
3699, RUE SAINTE-CATHERINE EST
Tél. FRontenac 5535

Vous trouverez
chez

J. E. BEAUSEJOUR

À CHAQUE MEMBRE UN CADEAU SERA DONNÉE AVEC L'ACHAT D'UNE LIVRE DE TABAC.

1176 Ontario Est, coin Montcalm
Tél. FRontenac 0280

Le plus grand assortiment de tabac en feuilles de Montréal. — 20 variétés de belles feuilles à votre disposition. Prix les plus bas; 10c la livre en montant.

Succursale: 2608 Notre-Dame O., près Charlevoix
Tél. Fltroy 0383

Requête de la Mtl. Light, Heat & Power

La Mtl. Light, Heat & Power a demandé dernièrement à tous ses abonnés de signer une requête dans laquelle elle représente :

“Que l'application de l'Impôt de Guerre sur le revenu est injuste en ce qu'elle impose une taxe aux utilités sous régie particulière (nécessairement perçue de leurs abonnés) tandis que les utilités étatisées (et par conséquent leurs abonnés) sont exempts de toute contribution similaire.”

et demande

“Que le Gouvernement rectifie cette anomalie à la session actuelle du Parlement en amendant la Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu, en ce qui regarde les services de gaz et d'électricité, de telle façon: (a) que le fardeau de l'impôt porte également sur tous les usagers; ou (b) que tous les usagers en soient également exempts.”

Plusieurs personnes de ma connaissance ont refusé de signer cette requête parce que, tout d'abord, disent-elles, il est faux que cette taxe soit injuste puisqu'elle s'applique à toutes les compagnies privées indistinctement; parce que, en second lieu, nous ne devons en aucune circonstance aider une compagnie qui abuse constamment de ses clients; parce que, enfin la Mtl. Light, Heat & Power est un trust qu'il faut à tout prix faire disparaître.

Il n'y a pas à douter que la M. L. H. P. charge des prix excessifs aux usagers de l'électricité et qu'elle use de procédés qui s'approchent de la brutalité envers ses clients lorsque des circonstances incontrôlables les forcent à retarder certains paiements. L'ambition et le manque de tolérance de cette compagnie lui méritent une inimitié grandissante de la part des citoyens que personne ne blâmera de désirer ardemment la municipalisation ou l'étatisation de cette utilité publique.

Quoiqu'il en soit des manières d'agir de notre compagnie, nous croyons pouvoir affirmer, dans le cas particulier qui nous intéresse :

1° — Que la Mtl. Light, Heat & Power a raison de qualifier d'injuste la taxe d'impôt sur le revenu qu'elle est obligée de payer et dont sont exemptes les compagnies étatisées. Une taxe, en effet, ne saurait être juste si elle n'est pas répartie également sur tous les citoyens; or, la présente loi sur le revenu impose aux citoyens de Montréal une taxe dont sont exemptes les consommateurs d'électricité de Toronto, de Sherbrooke et d'ailleurs encore.

2° — La M. L. H. P. a tort de laisser entendre que cet impôt sur le revenu pourrait être la cause du taux élevé de l'électricité dans notre ville. « L'impôt sur le revenu, payé par notre compagnie l'an dernier, est-il dit dans une lettre-circulaire qui accompagne la requête, s'est chiffré à \$808,360.92, somme qui, affectée au service d'éclairage électrique, permettrait de réduire le tarif d'un tiers de cent ($\frac{1}{3}c$) le kilowatt-heure; ou qui, affectée au service du gaz pour la cuisine, permettrait de réduire le tarif de quatorze cents (14c) les mille pieds cubes. »

Si la M. L. H. P. désirait baisser les taux de l'électricité elle pourrait facilement le faire tout en payant l'impôt sur le revenu.

D'après les chiffres officiels, les revenus de cette compagnie se chiffrent comme suit :

Année	Revenu brut	Dépenses	
		d'exploitation	Profits nets
1929	\$22,286,284	\$7,099,642	\$8,737,639
1930	23,484,080	7,493,940	8,943,584
1931	25,410,776	7,880,825	9,766,921

La M. L. H. P. avoue que si le Gouvernement lui enlevait la taxe de \$808,000.00, elle pourrait baisser le prix de l'électricité d'un tiers de cent le kilowatt-heure. Et cette même compagnie, dans son rapport de fin d'année, accuse pour 1931 un bénéfice net de plus de \$9,500,000.00. Supposons qu'elle veuille se contenter d'un bénéfice net encore bien raisonnable de \$3,500,000.00, il lui resterait une somme, non pas de \$808,000.00, mais bien de \$6,000,000.00 à disposer pour baisser les coûts de l'électricité.

3° — La Cie demande au Gouvernement de rectifier la Loi de l'Impôt de Guerre de telle façon: (a) que le fardeau de l'impôt porte également sur tous les usagers ou (b) que tous les usagers en soient également exempts. Nous croyons qu'il est préférable d'appuyer la première proposition demandant que le fardeau de l'impôt porte également sur tous les usagers. Il faut au Gouvernement des revenus. Si toute compagnie, étatisée ou non, payait sa part d'impôt, les particuliers en seraient d'autant soulagés.

4° — Nous croyons ne pas aller à l'encontre de l'opinion générale des ouvriers en affirmant qu'une autre requête s'impose. Cette requête, la meilleure que pourrait adresser la population de Montréal exploitée et malmenée, consisterait à demander à l'Autorité Compétente, de municipaliser ou d'étatiser au plus tôt possible le service de gaz et d'électricité dans la métropole ou, au moins, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les abus.

L. GIRARD

LES OUVRIERS ET LA LOI

RENSEIGNEMENTS

La Vie Syndicale inaugure aujourd'hui un nouveau service de renseignements. Nos ouvriers ont souvent des difficultés à résoudre et ont besoin de connaître certaines clauses de la loi. Les personnes qui le désirent peuvent obtenir les informations dont elles ont besoin en adressant une demande à la Vie Syndicale. Nous les prions de ne poser qu'une seule question à la fois et d'exposer leur cas d'une façon bien précise.

La Vie Syndicale donnera ces renseignements à titre purement documentaire. Les réponses seront données par des personnes compétentes, et selon toute probabilité, seront parfaitement justes. Nous demandons toutefois à nos membres de ne pas se baser sur elles pour intenter un procès, mais de toujours consulter un avocat au préalable. Nous voulons simplement intéresser nos lecteurs et les renseigner; nous ne voulons pas leur causer des dommages ni nous tenir responsables des pertes qu'ils pourraient subir.

LA RÉDACTION

* * *

DE L'AVIS DE CONGÉ

Une question qui se pose souvent chez les travailleurs, est celle de l'avis que doit donner un employeur à son employé pour le remercier de ses services. En d'autres termes, quel délai doit comporter l'avis de congé. Tous savent que pareil avis doit être donné, mais il existe une grande confusion quant à la question du délai.

Disons d'abord que la loi provinciale qui règle ces cas en général, laisse aux cités, villes et villages, toute la latitude voulue pour poser à ce sujet les règlements qu'ils peuvent trouver appropriés. Montréal a son règlement, qui est en somme une copie de la loi provinciale. Dans les autres endroits, il sera bon de s'informer d'abord s'il n'existe pas un règlement spécial à ce sujet.

A Montréal donc, et là où il n'y a pas de disposition spéciale, l'employé a droit aux avis suivants:

- a) S'il est engagé à la journée, il va de soi qu'il peut être congédié du jour au lendemain;
- b) S'il est engagé à la semaine, son employeur doit l'avertir une semaine à l'avance que ses services ne seront plus requis;
- c) S'il est engagé au mois, il a droit à deux semaines d'avis;
- d) S'il est engagé pour un an, l'avis doit comporter un délai d'un mois.

A présent, donnons des exemples qui illustreront un peu les différents cas. Pour les premiers et deux-

ième cas, aucune difficulté ne se présente. Mais quand l'employeur doit-il donner les deux semaines ou le mois d'avis exigés par les troisième et quatrième cas? Est-ce à dire qu'une personne engagée, disons le 1er du mois, pour un mois, pourra recevoir le trois, un avis que son engagement prendra fin dans quinze jours, soit le 18? Nous devons mettre les gens en garde contre cette interprétation erronée. Si la personne est engagée pour un mois, elle a droit au salaire de son mois, à moins, bien entendu, qu'elle ne donne pas satisfaction ou qu'il existe une autre cause de nature à rendre l'engagement nul. L'employeur au mois, doit, s'il n'a pas l'intention de renouveler son contrat, donner à son employé, deux semaines avant la fin du mois, un avis que ses services ne seront plus requis à l'expiration de son engagement. Ou s'il ne donne pas cet avis en temps, l'employeur pourra signifier son congé à l'employé le premier du mois suivant, l'avertissant que le 15, il sera remercié.

L'employeur a aussi le droit de renvoyer immédiatement son employé en lui payant d'avance, ce que l'employé gagnerait en demeurant en service tout le temps auquel il a droit.

Résidence:

J. R. CHARLAND,
2373 Monsabré, Notre-Dame des Victoires
Tél. CLairval 0628M

CHARLAND & CHARLAND

Avocats et Procureurs

57, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL
Tél. PLateau 2673

Bureau du soir pour le Nord:
GERMAIN CHARLAND,
6992, rue Saint-Denis
Tél. DOLLard 5243

NE SOYEZ PAS PARMIS LES 54

Sur 100 hommes parvenus à l'âge de soixante-cinq ans, 54 sont à la charge d'autrui. Si vous dépensez tout ce que vous gagnez, vous deviendrez fatalement un fardeau pour les autres. Profitez de vos années d'activité. Mettez de côté de l'argent qui travaillera pour vous quand vous ne pourrez plus travailler. Prenez des habitudes d'économie en ouvrant un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve, \$14,000,000

Actif, \$146,000,000

592 BUREAUX AU CANADA

Tél. CHerrier 3431

Vente et Service des Batteries EXIDE.

COLLETTE BATTERY SERVICE

Service de batteries pour les membres des Syndicats Catholiques et Nationaux.

Réparation du système électrique d'automobile. Batteries chargées, réparées et emmagasinées.

1300 DEMONTIGNY EST, MONTRÉAL

PNEUS NEUFS ET USAGÉS — BATTERIES RÉPARÉES ET RECHARGÉES

LAURIER BATTERY

M. WILFRID PROULX, Gérant

98 AVENUE LAURIER OUEST

Vulcanisation de Pneus — Réparations de démarreurs, générateurs, etc.

Accessoires d'automobiles, Gazoline, huiles

Service rapide et courtois. Appelez pour un essai
DOLLARD 8332

HARbour 9175-9176

Confiez votre déménagement au

DIAMOND TRUCK CO. LTD.

Déménagement local et longue distance. Prix modérés et satisfaction garantie.

Téléphonez-nous et nous vous indiquerons avec plaisir nos prix.

2023 Blvd ST-LAURENT, - MONTRÉAL

Tél. CHerrier 1133

Service de Pneu des Syndicats Catholiques et Nationaux pour le centre de la ville.

CITY TIRE SHOP

V. GRENIER, Prop.

Vulcanization de pneu, pneus neufs et usagés et service général.

Escompte spécial aux membres.

1123 DORCHESTER EST, MONTRÉAL

Garage:

Tél. CALumet 3179

Résidence:

Tél. CHerrier 8489

Garage Brosseau & Frère

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

Peinture Duco

Gazolines, Huiles, Batteries chargées, Radiateurs et Emmagasiner

5873 RUE DES ÉCORES, MONTRÉAL
(Entre Des Carrières et Boulevard Rosemont)

Tél. HARbour 2390

A. BEAUREGARD, Prop.

Station de service de pneu des membres des Syndicats Catholiques Nationaux.

MODEL TIRE VULCANIZING ENRG.

Spécialité: Vulcanization de pneus.

Pneus neufs et usagés à vendre. Service et vente de batteries et vitres d'automobiles.

Service spécial aux membres.

366 AVE DES PINS EST, MONTRÉAL

LE SIROP

du

DOCTEUR GARNIER

vous débarrassera des

TOUX, RHUMES, BRONCHITES, ENROUEMENTS, etc.

35c la bouteille.

EN VENTE
DANS TOUTES
LES BONNES
PHARMACIES

Agents spéciaux :

**Tonifiez-vous !
L'HISTO-FER**

du

DOCTEUR GARNIER

est un tonique puissant et un reconstituant de qualité supérieure.

\$1.25 la bouteille.

PHARMACIES MODÈLES GOYER

256 STE-CATHERINE EST
(Près Ste-Elisabeth)

Téléphones :
HARbour 6883 CHerrier 6262
" 7980 FRontenac 9761

1278 STE-CATHERINE EST
(Coin Visitation)

Membres des Syndicats Catholiques et Nationaux, nous sommes les fournisseurs de vos organisations syndicales.

Encouragez-nous en fumant

EL PIETTO HAVANA



10¢

15¢

2-25¢

100% Filasse Havane importé.

Autres marques :

PULLMAN

10c — 3 pour 25c

ROXY à 5c

LE DODGE à 5c

En vente dans tous les bons débits de cigares ou chez le manufacturier

J. E. PIETTE & FRÈRE

IMPORTATEUR DE THÉ ET CAFÉ

351 RUE MARIE-ANNE EST, - MONTRÉAL
Tél.: HArbour 6718



FAITES DE NOUS votre CONSEILLER



Laissez-nous vous aider dans la solution de vos problèmes épineux. Notre expérience vous sera précieuse. Elle est à votre service. Venez discuter de vos problèmes financiers avec votre gérant.

Nous pouvons vous aider à édifier votre fortune.

La Banque Provinciale du Canada

Chs.-A. ROY,
Gérant-Général

Examens et consultations gratuites concernant tout genre d'assurances.

VOYEZ

ARMAND R. LAVERGNE

Commissaire Cour Supérieure

COURTIER EN ASSURANCES

VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE - ACCIDENT
MALADIE - RESPONSABILITES - ETC., ETC.

Bureau:
7708, rue St-Hubert
Tél. CA. 5444

Résidence :
7496, rue Boyer
Tél. CA. 8642

Argent à prêter et règlement de successions

EMILIEN DUCHARME

NOTAIRE

Etude :
354 STE-CATHERINE E.
Coin St-Denis - Suite 72-74
Tél.: HArbour 9922

Bureau du Soir :
6671 RUE SAINT-DENIS
Tél.: CRescent 6213

Tél.: CRescent 8484

Fournisseurs de charbon des Syndicats Catholiques et Nationaux, quartier Nord de la ville.

JOS. TRUDEAU

MARCHAND DE BOIS, CHARBON
DE TOUTE SORTE.



ENCOURAGEZ-NOUS



6275 DE ST-VALIER, MONTRÉAL